

Communiqué

Coupe de France RCRG-Lieuron

Le RCRG a disputé hier le 19 septembre 2021 le 3ème tour de la coupe de France à domicile face à l'Avenir Lieuron.

A la 88ème minute, alors que le score était de 3-1 en faveur du RCRG un joueur de l'équipe adverse est venu à l'encontre du public local.

Son attitude lui à valu d'être sanctionné par l'arbitre qui l'a expulsé du terrain.

L'équipe adverse a pris la décision de quitter l'aire de jeu. L'arbitre a alors conclu en sifflant la fin du match.

Les responsables du RCRG conscients de la gravité des accusations dénonçant d'éventuels propos racistes ont depuis mené de réelles investigations.

Les rapports et témoignages concordants ne permettent pas de confirmer les reproches exprimés envers notre association.

Le RCRG tient à affirmer que de tels comportements sont inacceptables et ne sauraient être cautionnés.

Le club récuse de tels griefs et est disposé à porter plainte devant les juridictions compétentes en cas de nouvelle mise en cause mensongère.

Le conseil d'administration du RCRG.